

Compte Rendu Assemblée Générale D'Ain Mur A L'Autre

28 juin 2024

24 présents + 5 pouvoirs

Début de l'AG à 19h45

Ordre du jour

1. Rapport moral et d'activité
2. Budget fonctionnement
3. Rapport de trésorerie
4. Retour de la commission escalade
5. Retour de la commission canyoning
6. Vote du rapport moral d'activité
7. Modification du règlement intérieur soumis au vote et vote
8. Projets
9. Renouvellement des organes exécutifs et vote

1. RAPPORT MORAL

Le bureau était constitué cette année de Nathalie Belamie notre présidente, Stéphane Gaget trésorier, Sylvain Lassablière Secrétaire, Vincent Belloir Président adjoint, Hélène Serrat trésorière adjointe.

2024 : 172 adhérents + 9 licenciés FFME soit 181 membres au total (185 en 2023)

Saison : 2024	Homme	Femme	Total
Licence(s) Adulte	61	35	96
Licence(s) Jeune	18	38	56
Licence(s) Famille adulte	11	8	19
Licence(s) Famille jeune	0	1	1
TOTAL	90	82	172
dont option ski de piste	9	4	13
dont option slackline et highline	0	0	0
dont option VTT	1	0	1
dont option trail	0	0	0
nombre de licence(s) decouverte			8

Actions de la saison :

- Organisation du forum des associations
- Téléthon
- Weekend club à Méaudre : un beau succès : 74 personnes
- Lien avec nos partenaires : CT & mairie
- Demande de subventions à l'aéroport (rejetée) pour achat de prises neuves, mais le dialogue a été entamé avec la mairie pour l'achat de nouvelles prises
- Refonte du règlement intérieur et règles d'encadrement avec l'aide des commissions.

2. Rapport financier

Budget 992 €

Recettes 209,90 €

Dépenses 1726,30 €

Solde négatif au 28/05/24 de 524,40€

- 412 lignes de saisies en 2023/2024
- Suivi sur tableau EXCEL en ligne des commissions mise à jour permanente
- Obligation de remboursement du trésorier par vice trésorier et inversement
- Aucun chèque émis cette année, tout a été effectué par virement bancaire SEPA

2.1 Les actions menées cette année

Drive Trésorerie

Mise en place par Vincent d'une adresse spécifique pour la trésorerie

Mise en place d'un drive où tout est enregistré et stocké et accessible par le bureau (en lecture)

Mise en place d'un suivi du budget des commissions en Live pour avoir une vision permanente des fonds disponibles des commissions et des dépenses et recettes

Adressage de l'association

Mise à jour de toutes nos références administratives sur la bonne adresse ESPLANADE DE LA MAIRIE et sur tresorerie@dainmuralautre.org, afin de permettre au futur membre du bureau de reprendre sereinement sans changement à faire dans la durée.

Compte Caisse Epargne VS Crédit agricole

Nous avons eu de grandes difficultés pour accéder aux comptes de l'ensemble des personnes habilitées chez Caisse d'Epargne, d'où fermeture du livret A chez eux et ouverture au Crédit Agricole
Frais important de 7,60€ par mois contre 2,60 € pour le Crédit Agricole + 24 € par an
Fermeture du compte progressivement pour un arrêt du compte au 15/05/24.

Assurance GROUPAMA

Mise à jour du contrat qui ne garantissait que les risques d'incendie d'où ajout des garanties vol, DDE, etc...

Cotisation de 183€ à 92,24€ par an soit une bonne surprise !

Gestion des espèces

- Mise en place de reçus pour la gestion des espèces
- Transpondeur UP2PAY pour règlement CB des petites sommes (34,80€ achat et ensuite 1,75% de commission sur les ventes)
- Incitation pour règlement par virement 1820 € cette année soit 9,07% aux inscriptions
- Suivi informatique de la caisse numéraire

Chèques ANCV

Coût important de gestion (recommandé 11,68€ pour 458€, commission de 2,5% soit 28,35€ sur 1145€).

Erreur de leur part avec un versement fait sur un autre compte, grosse problématique sur ce mode de paiement, puis perte d'un virement en cours d'année.

Mise en place des chèques vacances connect pour 2024/25.

PASS RÉGION

Affiliation de DAMALA avec la région pour pouvoir faire bénéficier à nos membres de cette possibilité de paiement.

30€ pour une licence sportive annuelle, parmi plus de 80 disciplines sportives !

Cette aide est portée à 60 € pour :

Les jeunes en situation de handicap,

Les jeunes pratiquant une activité physique adaptée (en cas d'affection de longue durée),
Les filles pratiquant une activité de self défense.
Munissez-vous du code d'utilisation de votre carte pour utiliser l'avantage auprès du partenaire.

2.2. LES ENCADRANTS BENEVOLES

Nombre d'heures de bénévoles pour encadrement : 792 heures effectuées sur la saison 2023/2024, soit 0,43 équivalent TP uniquement pour l'encadrement des créneaux SAE.
Nombre de km effectués au profit de DAMALA avec son véhicule personnel : 25304 Km effectués sur la saison 2023/2024 !

Remboursement des bénévoles pour encadrement :

- Montant de 2170 € sur la saison 2023/2024 selon les clauses définies au règlement intérieur

Remboursement des bénévoles pour formation

- Montant de 1882,99€ sur la saison 2023/2024 selon les clauses définies au règlement intérieur
- Participation du CT pour un montant de 495€

3. Rapport de trésorerie

Bilan de trésorerie saison 2023/2024 :

Solde compte Crédit agricole 531,77€

Livret A : 12591,50€

Caisse : 131,40€

Parts sociales Crédit Agricole : 20€

Total trésorerie 13302,54€

Bilan saison 2023/2024 : 1533,60€

WW	DATE DE MISE A JOUR	28/5/24	Recettes	Dépenses	Solde
28/05/24	LIVRET A				12 591,50 €
28/05/24	CAISSE NUMERAIRE				131,40 €
	Reprise sur trésorerie année 2022/2023		2 467,00 €		
	Cotisation membres et reversion FFME	prévisionnel	16 000,00 €	10 000,00 €	8 467,00 €
	ETAT DES COTISATIONS		20 735,00 €	11 551,00 €	12 354,60 €
	Budget formation et licences				
	Remboursement formations (SAE EPI) reprise sur trésorerie	1 452,00 €	495,00 €	2 081,32 €	-134,32 €
	Remboursement licences pour encadrants et co-encadrants	2 060,00 €		2 245,00 €	-185,00 €
	total formations et licences	3 512,00 €	495,00 €	4 326,32 €	-319,32 €
		Budget initial	Recettes	Dépenses	Solde
	Commission Escalade / Via Ferrata				
	Sorties Hors Club		54,00 €	36,00 €	18,00 €
	Renouvellement des cordes du mur et EPI	600,00 €	0,00 €	744,18 €	-144,18 €
	Evènementiel	200,00 €	0,00 €	239,02 €	-39,02 €
	Telethon			14,13 €	-14,13 €
	Commission Escalade /Via Ferrata	2 800,00 €	890,59 €	3 486,67 €	203,92 €
	Commission Canyon				
	Matériel (EPI, combinaisons,)	950,00 €	55,00 €	1 244,73 €	-239,73 €
	Evènementiel	100,00 €	0,00 €	112,42 €	-12,42 €
	Sorties Hors Club		372,00 €	120,00 €	252,00 €
	Commission Canyon	1 050,00 €	427,00 €	1 477,15 €	-0,15 €
	Commission Compétition				
	INSCRIPTIONS		1 830,00 €		1 830,00 €
	COURSES ORGANISATION		0,00 €	412,23 €	-412,23 €
	BUVETTE		1 342,40 €	696,22 €	646,18 €
	LOTS MEDAILLES			20,40 €	-20,40 €
	OUVREURS			1 250,00 €	-1 250,00 €
	SUBVENTIONS		550,00 €		550,00 €
	Commission Compétition 14 AVRIL 2024		3 722,40 €	2 378,85 €	1 343,55 €
	Commission Matériel / Fonctionnement				
	Aménagement local (reprise exceptionnelle sur trésorerie)	622,00 €		15,96 €	606,04 €
5/10/23	Assurance	180,00 €		92,72 €	87,28 €
24/10/23	Affiliation FFME			150,00 €	-150,00 €
	Evènementiel pour bénévoles		80,00 €	492,16 €	-412,16 €
	Intérêts / frais bancaire	51,00 €	209,90 €	94,72 €	166,18 €
	Cartouches, fournitures, stylos....	139,00 €	0,00 €	237,47 €	-98,47 €
	INVESTISSEMENT MATERIEL		0,00 €	643,27 €	-643,27 €
	Commission Matériel / Fonctionnement	992,00 €	209,90 €	1 726,30 €	-524,40 €
	TOTAL	8 354,00 €			703,60 €
			RECETTES	DEPENSES	RECETTES
	TOTAL ANNEE 2023/2024		26 479,89 €	24 946,29 €	1 533,60 €
	REPRISE TRESORERIE 2023		2 467,00 €		
	BILAN		4 000,60 €		

4. BILAN DE LA COMMISSION ESCALADE

- Membres commission 2023-2024 : Sylvain L, Vincent B, Hélène S, Mathilde,, Rémy A, Sylvain F
- 17 encadrants escalade en 2023-2024
- 4 réunions en visio

4.1. Inciter les initiateurs à faire passer les passeports FFME

- SAE : 2 nouveaux initiateurs SAE (Steph G et J-B)
- Recyclage initiateurs pour 6 membres du Club
- Passeports :
 - Passeports adultes : 6 oranges et 3 jaunes validés !
 - Passeports enfants : 6 passeports blancs validés le 22/06/24

4.2. Proposer des événements orientés escalade

- Damhalloween
- DamaNoël

- Echange avec CPEAVV
- Participations aux sorties falaise (cours enfants, jeudi soirs, week-end club)
- Réorganisation des créneaux enfants (trop d'ados!)

4.3. Gérer le matériel

- convention avec le collège reconduite pour le renouvellement des cordes de moulinette (participation à 50%)
- deux nouvelles cordes de falaises
- nouveau baudrier enfant
- un lot de Prises
- une dégainé Ohm
- une paire de Talkie

4.4. Propositions 2024-2025

- Formations à prévoir :
 - 2 Initiateurs Escalade,
 - 1 Initiateur Via Ferrata
 - 1 Initiateur SAE
- Poursuivre les échanges ponctuels inter-club (type CPEAVV)
- Sortie Arnas, Doua

4.5. Budget

- Budget de 2800€
- Recettes de 890,59€
- Dépenses de 3977,20€
- Solde positif au 28/05/24 de 203,92€

5. BILAN DE LA COMMISSION COMPETITION

Commission portée par Isabelle, Nathalie, Stéphane, Philippe S, Rémy A, Jacques, Phillppe R, Hélène.

Les plus :

- 183 participants, un record !
- Un bénéfice de 1243 €
- Plus de 20 sponsors, locaux et nationaux, on remercie Isabelle CORONA à ce sujet !
- Un binôme de juges par voie pour soulager
- Belle anticipation et gestion des feuilles de juges qui ont bien fluidifié les passages
- Optimisation des passages par catégories
- Des assureurs pour chaque catégorie
- Des médailles et des lots très appréciés

A améliorer :

- Problématique des remplissages de bouteilles d'eau (passages, etc...)
- Passer par MyCompet' pour ne plus avoir de contestations de résultats par smartphone
- Rappel et clarification des points de réglementation pour les juges et compétiteurs (critiques, etc).
- Plus de personnel à la gestion de l'isolair
- Rappeler aux parents la nécessité d'être respectueux
- test de voies des ouvreurs engagés afin de vérifier la cohérence, y compris des ouvreurs "payés"

Ouvreurs : Fred M + Phil S

Un grand merci aux démonteurs, ouvreurs et testeurs !

70 personnes du club et leurs familles sont venues aider pour l'événement.

La question se posait de conserver cette commission : cela a donné de l'air à la commission escalade : reconduction !

Merci à Sylvain F qui a conçu le design des médailles.

Budget :

- Budget de 0€
- Recettes de 3722,40€
- Dépenses de 2478,85€
- Solde positif au 28/05/24 de 1343,55€
- Reste à payer médailles 100€

6. COMMISSION CANYON

Membres : Stéphane, Philippe S, Jean-Baptiste, Joël, Nathalie, Laurent

Encadrants : Stéphane, Nathalie, Philippe S, Laurent, Jacqueline, Lionel, Isabelle

6.1. Sorties Canyon

- 25 sorties canyons proposées pour les membres du club (16 en 2022, 23 en 2023) dont :
 - o 21 sorties ouvertes à tous dont 3 pour les enfants (13 en 2022, 20 en 2023)
 - o 1 sortie en SAE dédiée à des canyons dit « de formations à l'équipement »
 - o 41 membres y ont participé (26 en 2022, 43 en 2023)
 - o 7 encadrants (10 en 2022, 8 en 2023)
 - o 14 Canyons différents parcourus (Ecouges/Coiserette/Chaley/Tréfond/Rhéby/Cuves du Buizin/Teintes/Étroit de Colombière/Bief de la Goulette/Reposoir/Sierroz inf/Fatérieu/Versoud/Pissarde) (6 en 2022, 12 en 2023)
- 3 sorties hors club (collègues et amis) et 6 sorties mixtes (HC et club) (4 en 2022)

6.2. La formation en canyon

- Initiation au canyoning pour 12 membres DAMALA cette année qui ont pu découvrir cette activité
- Damalo 1 pour Marc Youssef Mathilde Hélène Thibault JB
- Damalo 2 pour Isa
- Brevet Fédéral initiateur pour Phil et Steph
- Stages fédéraux de formation FFS (à titre perso) :
 - o Grandes verticales (Phil/Isa/Steph/nath)
 - o Secours (Nath/steph)
 - o SFP2 (Steph)

6.3. Les 25 canyons parcourus

25/06/23 Sortie HC (steph/Nath) Chaley
05/07/23 Sortie HC (Lio/Nath) Trefond
17/08/23 Sortie HC (Laurent/Bruno)
19/08/23 Sortie Ecouges (Nath/Steph) Anaïs/ Vincent/Youssef/Mathilde
20/08/23 Sortie Club et HC Coiserette (Laurent/ Nath/steph) avec Youssef/ mathilde
10/09/23 Sortie (Laurent/Phil) avec Isa/Sylvain L/Mathilde/Marc
10/09/23 Sortie HC (Steph/Nath) Ecouges

23/09/23 Sortie initiation Rhéby (Steph/Nath) Sandrine / Claire / Anne / Anne-cécile / Pierre Emmanuel / Jérôme

24/09/23 sortie Cuves du Buizin (Nath/Steph) avec Youssef/Mathilde/ Marc / Arnaud / Céline / Jacques

18/11/23 sortie Cuves du Buizin (Nath/Steph) avec Youssef

17/12/23 Les pères Noël aux Cuves du Buizin
(Nath/Steph/Phil/JB/Thibault/Mathilde/Youssef/Jacques)

14/01/24 canyon nouvel An à Teinte (Nath/Steph/Mathilde/Jacques)

18/02/24 Canyon Formation à l'étroit de Colombière
(Nath/Steph/Hélène/Thibault/Céline)

24/03/24 Canyon Bief de la Goulette (Nath/Steph/Isa/Jacques)

10/03/24 Canyon Buizin du Carnaval
(Nath/Steph/Hélène/Jacques/Mickael/JB/Clément)

23/03/24 Canyon du Buizin
(Phil/isa/Laurent/Hélène/Michael/Clément/Gwendoline/Jacques)

06 et 07/04/24 Canyons reconnaissance Reposoir et Sierroz Inf (Nath/Isa/phil/steph)

18/04/23 Canyon de Fatérieu (Nath/Steph/Jacques/Céline/Clément/Pauline)

21/04/24 Canyon du Versoud (Phil/Isa/Youssef/Sylvain F)

Les 04/05 et 05/05 Canyons Reposoir et Sierroz Inf
(Nath/Isa/phil/steph/Jacques/Thibault/Baptiste/JB/Mathilde/Youssef)

Les 01/06 et 02/06 Canyons Pissarde et Versoud
(Nath/Isa/phil/steph/Thibault/JB/Mathilde/Youssef/ Stephane C/Celine O/ céline M/Eden/ Adeline/Sophie/ Mylène/Jeremy/ Julie/Mathilde/Daphnée/Remi /Vince,t/Anaïs/Franck/Jb/Valentine/Erwan/Sylvain L/)

6.4. Travaux de la commission

6 membres à la commission (JB, Nathalie, Joël, Jean-Baptiste, Stéphane, Laurent)

- Gestion du matériel
 - Gestion des EPI
 - Rachat de matériel, Combinaisons et cordes
 - Réparation des néoprènes

6.5. Investissements

- Une combinaison enfant 12 ans (occasion)
- 3 cordes BEAL
- 2 cordes EDELRIID
- Mousquetons pour équipements
- Une combinaison femme XS (occasion)
- A noter : Don de 2 combinaisons enfants de Lio MERCI !!!!!

6.6. Pistes des projets pour la saison 2024/2025

- Répétition des sorties DAMHALLOWEEN / PERES NOËLS / NOUVEL AN / CARNAVAL
- Montée en compétence des débutants vers DAMALO 1, des DAMALO 1 vers le D2 et des D2 vers le D3.
- Reconduction du Week End canyon

6.5 Trésorerie canyon

- Budget de 1050€
- Recettes de 427€
- Dépenses de 1477,15€
- Solde négatif au 28/05/24 de 0,15€

7. VOTE DES RAPPORT MORAUX

Adoption à l'unanimité des présents + pouvoirs sur tous les rapports moraux : bureau, commission escalade, commission compétition, commission canyon, rapport financier

8. MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR SOUMIS AU VOTE ET VOTE

Règlement intérieur de l'association D'Ain Mur à l'autre



Le règlement intérieur a pour objet de préciser les statuts de l'association.
Il peut être modifié **à tout moment** par le bureau de D'Ain mur à l'autre.

Article 1 : Les membres

1.1. Cotisation

Les membres adhérents doivent s'acquitter d'une cotisation annuelle.
Le montant de cette cotisation est mentionné sur la fiche d'inscription qui doit être complétée et remise avec le dossier.

Sont concernés par le remboursement intégral de l'adhésion le jour de l'Assemblée Générale :

- adulte breveté FFME et responsable de séance à l'année en SAE ou ayant cumulé 35h d'encadrement dans les disciplines d'extérieur **auprès des membres du club. (soit 5 sorties)**
- adulte breveté responsable de **ayant pris en charge** la gestion des EPI.

Sont concernés par le remboursement de la moitié de l'adhésion le jour de l'Assemblée Générale

- : - Adhérent co-encadrant de séance ou de sortie **(à minima à raison de 15h d'encadrement)**
 - o à charge des responsables de séances de justifier le nombre d'heures réalisées

2.3. Règles d'encadrement

Les règles de sécurité et d'encadrement sont édictées par les commissions, validées le (la) Président(e) et à défaut, par délégation, par les encadrants brevetés. Ces règles, en annexe du présent règlement, sont affichées sur le site internet : (<https://www.dainmuralautre.org/>). Les encadrants et les membres seront prévenus via le forum et par mail des modifications en cours de saison.

2.4. Fonctionnement des séances à la salle des Bâtonnes

L'accès au mur d'escalade est strictement interdit sans la surveillance d'un responsable désigné.
Les chaussons d'escalade sont obligatoires et à la charge du membre.

Plusieurs types de séances pourront avoir lieu sur le mur d'escalade des Bâtonnes. Le niveau exigé pour leur encadrement et pour leur accès peut varier selon le public concerné. **L'encadrant de la séance pourra demander la présentation de la carte de membre attestant du niveau Charge à l'encadrant de s'assurer de la validité de l'inscription ainsi que du niveau de compétence du membre en se référant au fichier numérique. Le membre devra donc avoir cette carte en sa possession. Pour toutes les séances, les règles préconisées par la FFME seront appliquées (cf affichage dans la salle et publication FFME).**

Séance enfant :

Les séances enfants sont encadrées au minimum par un(e) adhérent(e) initiateur(trice) SAE. Seuls les enfants adhérents inscrits au groupe concerné peuvent y accéder. Le nombre d'enfants par séance est défini par l'encadrant(e) breveté(e). **L'initiateur(trice) peut être assisté(e) d'un membre adulte du club en possession d'un DAMALA 2 (voire 1 à minima) sur accord présidentiel. Le nombre d'enfants maximum est défini dans les règles d'encadrement escalade qui se trouve en annexe.**

Séance adulte débutant :

Les séances adultes débutants sont encadrées au minimum par un(e) adhérent(e) initiateur(trice) SAE. Tout adulte adhérent ou mineur de plus de 16ans peut venir. Ces séances vont servir à acquérir les notions nécessaires pour devenir autonomes et accéder ensuite aux séances adultes autonomes. Pas de niveau minimum demandé. Le nombre de grimpeurs par séance est défini par l'encadrant(e) breveté(e). **Le membre débutant s'engage à ne pas participer à une séance autonome niveau 1 et niveau 2 sans validation d'acquis.**

Séance adulte autonome :

Les séances adultes autonomes ne sont pas encadrées, mais elles requièrent la présence d'un responsable de séance adhérent(e) adulte de niveau minimum DAMALA 3 (autonome pour la grimpe en tête sur une voie d'une longueur). Ces séances sont ouvertes aux adultes autonomes :

- aux DAMALA 1 à minima (grimpe autonome en moulinette) sur le(s) créneaux prévu(s)
- aux DAMALA 2 (autonome en tête sur SAE équipée de mousquetons au relais) sur le(s) créneaux prévu(s)
- les mineurs de plus de 16 ans qui ont obtenu le DAMALA 3 (autonome pour la grimpe en tête sur une voie d'une longueur et sachant faire la manœuvre de haut de voie) sur autorisation exceptionnelle de l'encadrant, après avoir prévenu le (la) président(e).

Le nombre de grimpeurs par séance est défini par l'encadrant(e).

Adoption à l'unanimité + pouvoirs

9. **Budget prévisionnel 2024-2025**

WW	DATE DE MISE A JOUR	28/5/24	Recettes	Dépenses	Solde
28/05/24	LIVRET A				13 591,50 €
28/05/24	CAISSE NUMERAIRE				137,40 €
	Reprise sur trésorerie année 2023/2024	1 533,60 €			
	Cotisation membres et reversion FFME	prévisionnel	20 000,00 €	12 000,00 €	8 000,00 €
Budget formation et licences					
	Remboursement formations (SAE EPI) reprise sur trésorerie)	3 077,33 €	0,00 €	2 152,33 €	925,00 €
	Remboursement licences pour encadrants et co-encadrants	2 175,00 €	0,00 €	2 175,00 €	0,00 €
	SAISON 2024/2025				
	total formations et licences	5 252,33 €	0,00 €	4 327,33 €	925,00 €
		Budget initial	Recettes	Dépenses	Solde
Commission Escalade / Via Ferrata					
	Matériel (EPI, Prises)	1 500,00 €	650,00 €	2 150,00 €	0,00 €
	Sorties Hors Club	100,00 €	0,00 €	100,00 €	0,00 €
	Evènementiel	270,00 €	0,00 €	270,00 €	0,00 €
	Ouverture mur mi saison	1 200,00 €	0,00 €	1 200,00 €	0,00 €
	Telethon	50,00 €		50,00 €	0,00 €
	Commission Escalade /Via Ferrata	3 120,00 €	650,00 €	3 770,00 €	0,00 €
Commission Canyon					
	Matériel (EPI, combinaisons,)	1 250,00 €	0,00 €	1 500,00 €	-250,00 €
	Evènementiel	100,00 €	0,00 €	150,00 €	-50,00 €
	Sorties Hors Club		400,00 €	0,00 €	400,00 €
	Commission Canyon	1 350,00 €	400,00 €	1 650,00 €	100,00 €
Commission Compétition					
	INSCRIPTIONS		1 000,00 €		1 000,00 €
	COURSES ORGANISATION		0,00 €	400,00 €	-400,00 €
	BUVETTE		1 200,00 €	600,00 €	600,00 €
	LOTS MEDAILLES			100,00 €	-100,00 €
	OUVREURS			1 500,00 €	-1 500,00 €
	SUBVENTIONS		400,00 €		400,00 €
	Commission Compétition	0,00 €	2 600,00 €	2 600,00 €	0,00 €
Fonctionnement					
	Aménagement local	100,00 €		100,00 €	0,00 €
	Assurance	100,00 €		100,00 €	0,00 €
	Affiliation FFME	150,00 €		150,00 €	0,00 €
	Evènementiel pour bénévoles	400,00 €	0,00 €	400,00 €	0,00 €
	Intérêts / frais bancaire	-80,00 €	120,00 €	40,00 €	0,00 €
	Cartouches, fournitures, stylos....	230,00 €	0,00 €	230,00 €	0,00 €
	INVESTISSEMENT MATERIEL	400,00 €	0,00 €	550,00 €	-150,00 €
	Commission Matériel / Fonctionnement	1 300,00 €	120,00 €	1 570,00 €	-150,00 €
	TOTAL	11 022,33 €			875,00 €
			RECETTES	DEPENSES	
	TOTAL ANNEE 2024/2025		23 770,00 €	25 917,33 €	
	REPRISE BENEFICES 2024		1 533,60 €		
	REPRISE FONDS LIVRET A		613,73 €		
	BILAN		0,00 €		

01 TARIFS DE LA LICENCE 2024-2025

[Toutes les informations disponibles ici](#)

	LICENCE ADULTE		LICENCE JEUNE		LICENCE FAMILLE***	
	Tarif annuel*	Tarif fin saison**	Tarif annuel	Tarif fin saison	Tarif annuel	Tarif fin saison
PART FÉDÉRALE	44 €	22 €	31,50 €	15,75 €	15,50 €	7,75 €
OU Licence + RC obligatoire (6 €) sans assurance complémentaire	50 €	28 €	37,5 €	21,75 €	21,50 €	13,75 €
OU Licence + RC obligatoire (6 €) + assurance « BASE » (8 €)	58 €	36 €	45,50 €	29,75 €	29,50 €	21,75 €
OU Licence + RC obligatoire (6 €) + assurance « BASE + » (11 €)	61 €	39 €	48,50 €	32,75 €	32,50 €	24,75 €
OU Licence + RC obligatoire (6 €) + assurance « BASE ++ » (18 €)	68 €	46 €	55,50 €	39,75 €	39,50 €	31,75 €
+	Option d'assurance et indemnités journalières (FACULTATIF) – en savoir plus					
+	Cotisation ligue					
+	Cotisation comité territorial (CT)					
+	Cotisation Club					
=	PRIX TOTAL					

La licence « découverte » :

Catégorie	Coût licence	Coût assurance	Total journée
Licence découverte	5 €	1 €	6 €

Pas d'augmentations pour la saison 2024-2025 !

Probablement en déficit l'année prochaine du fait de la réduction de 15€ sur la cotisation des adhérents de 2023, mais le montant en épargne doit être diminué (qui viendra donc en compensation)

Stabilisation du coût des licences pour l'an prochain.

10. Projets

- Renouvellement des manifestations (Damhalloween, téléthon, canyon & grimpe des Pères & Mères Noël, Pâques, Carnaval...) sous l'impulsion des commissions
- Compétition sous l'impulsion de la commission compétition
- Week-end club
- Montée en compétences de nos membres
- Recherche de sponsors et/ou de partenaires
- Renouvellement des prises vieillissantes
- Section baby escalade 1 samedi/2 encadrée par Hélène S : demande de subventions et achats de matériel spécifique
- Formations : beaucoup de demandes pour la saison prochaine, avec des formations canyon onéreuses. A discuter par le prochain bureau.

11. Renouvellement du bureau

Membres restants :

Vincent Belloir

Stéphane Gaget

Sylvain Lassablière

Membres sortants comme stipulé par les statuts :

Hélène Serrat

Nathalie Belamie (candidate à sa réélection)

Candidatures:

- Thibault Wassereau

- Jean-Baptiste Cazier

- Nathalie Belamie

Vote du nouveau bureau à l'unanimité.

12. Nouveau bureau :

Présidente : Nathalie Belamie

Président adjoint : Thibaut Wassereau

Secrétaire : Vincent Belloir

Secrétaire adjoint : Sylvain Lassablière

Trésorier : Stéphane Gaget

Trésorier adjoint : Jean-Baptiste Cazier

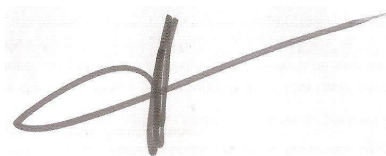
13. Divers

- Le Comité des fêtes recrute. Il faut savoir que le Comité nous aide énormément. Il faut s'inscrire via le club (ex : pour le 14 juillet)
- 2 représentants nécessaires pour le CT et pour la ligue. Merci aux bonnes volontés de contacter le bureau !

Clôture de l'AG à 21h15

Signature de la Présidente

Mme Belamie

A handwritten signature in dark ink, consisting of a large, stylized 'B' followed by a horizontal stroke.

Signature du secrétaire

M Lassablière

A handwritten signature in dark ink, featuring a series of loops and a long horizontal stroke.